

Olivier YZANIC

à

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

OBJET : Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 mai 2023

PRESENTS : M. YZANIC Olivier, M. MASSON Jean, Mme GRAVELINE Anne,
M. LEULLIETTE Bernard, M. DESRUENNE Xavier, Mme MARTEL Christelle,
M. DUCLAYE Eric, Mme HUART Valérie, M. BUISSE Thierry,
Mme MOHAMED Pamela, M. OLLIVIER Sébastien, Mme BERTON Hélène-Catherine

EXCUSE : M. LOTTEAU Daniel

ABSENTES : Mme BLARY Cindy, Mme PAMART Véronique

Secrétaire de Séance : M. MASSON Jean

1) Approbation du compte-rendu du 13 avril 2023

Aucune remarque

Sortie de Mme MARTEL Christelle pendant le vote du point 1

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

2) Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour procéder à un recrutement contractuel pour un emploi administratif

Arrivée de Madame MOHAMED

Départ à la retraite de Madame LEFEVRE Béatrice au 1^{er} juillet 2023.

Peu de candidatures : 5

- 3 non retenues car hors profil

- 2 ayant données lieu à un entretien

Candidature retenue : Madame CAUDERLIER Valérie, expérience dans le domaine assez large.

Face à l'impératif d'un délai de carence de 4 semaines, l'embauche passera par un contrat pour accroissement d'activité de 3 mois à compter du 1^{er} juin 2023.

Ayant valeur de période d'essai pour ce poste d'adjoint administratif principale 1^{ère} Classe.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a signer un contrat contractuel pour le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe avec Madame CAUDERLIER Valérie à l'issue de son contrat pour surcroit d'activité et pour une durée maximale de trois ans renouvelable une fois.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

3) Demande de subvention à la médiathèque du Nord pour l'équipement informatique de la bibliothèque

La bibliothèque de Villers-Pol est ouverte depuis plus de 30 ans.

Un contrat d'objectifs a été signé avec le Département du Nord en date du 06 juillet 2022. À ce titre la commune bénéficie des services de la Médiathèque départementale qui accompagne et conseille les bibliothèques/médiathèques du territoire, forme les personnels (bénévoles et salariés), prête des documents, des outils d'animation, des expositions.

Les bibliothèques/médiathèques sont des lieux d'accès à la culture, facilement accessibles répondant également à des enjeux sociaux et éducatifs.

Le développement de l'accessibilité numérique des bibliothèques/médiathèques partenaires est l'un des objectifs du Département du Nord qui a obtenu par le Ministère de la Culture la labellisation **BNR – Bibliothèque Numérique de référence** – et à ce titre, encourage et accompagne l'informatisation des bibliothèques signataires des nouveaux contrats d'objectifs.

*Considérant l'utilité de la bibliothèque de Villers-Pol sur le territoire au service des habitants
Considérant les évolutions du rôle des bibliothèques, le développement du numérique et la nécessité de moderniser la bibliothèque de la commune*

Considérant le dispositif d'accompagnement à l'informatisation initiale proposé par le Département du Nord

Le Conseil Municipal autorise :

- l'informatisation de la bibliothèque
- l'inscription de la dépense au budget de la commune

Prévoir des dépenses de fonctionnement pour ce poste d'un montant de 560 € à partir de 2024.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

4) Point d'information sur la création d'une salle de réception rue Georges Ozaneaux

Historique à propos du sujet par Monsieur le Maire :

Initialement le propriétaire a réalisé des chambres d'hôtes avec l'intention d'exploiter par la suite sa grange pour une activité visant à recevoir du public avec la création d'un parking de 35 places sur la rue Pierard.

Aujourd'hui un permis de construire a été déposé pour un gîte et une salle de réception pouvant accueillir jusqu'à 200 convives.

Le voisinage s'inquiète fortement des probables nuisances sonores et du risque lié à la circulation ainsi qu'au stationnement sur l'espace public.

La création d'une zone d'accueil extérieure soulève également des craintes.
Un collectif s'est mis en place (des représentants assistent à la séance du conseil municipal).

L'instruction de ce type de dossier est de 5 mois (dépôt en avril).

5) Vote de nouveaux horaires périscolaires

Suite à l'ajustement lors de la période « Covid » il est nécessaire de repreciser les horaires de fonctionnement de la garderie soit :

7 H 30 à 8 H 50 et 16 H45 à 18 H 00

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Une étude des entrées et sorties en garderie est envisagée afin de répondre au mieux aux attentes des utilisateurs.

6) Vote de la convention CLSH 2023

Celle-ci concerne le personnel, les locaux, le matériel, les produits de mise à disposition.

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer la convention CLSH avec la CCPM pour l'année 2023

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

7) Contrat de travail saisonnier

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de recourir à un contrat de travail saisonnier de 6 mois maximum.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de travail saisonnier avec Monsieur HOEZ Bruno de 6 mois maximum étant donné la charge de travail actuel pour l'entretien des espaces verts.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

INFOS :

Exposition de peinture de l'association « Les Cercles des Peintres » dimanche 21 mai 2023 invitation au vernissage à 11 H 00.

Madame GARY Appoline a obtenu son permis de conduire suite à la formation qui lui a été financée par la mairie dans le cadre de son PEC.



Le Maire :

Yzanic
Olivier YZANIC